

CONSEIL D ADMINISTRATION
Séance du mardi 30 Juin 2020

DELIBERATION
n° CA 2020- 66

portant avis sur l'attribution de subventions à des associations étudiantes dans le cadre de la commission de gestions des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes en date du lundi 9 mars 2020;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du mardi 23 juin 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le conseil d'administration approuve le versement de la subvention à l'association d'un montant total de de **12 674,00 €** selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
L'Association Union pour la Terre	Paniers solidaires	12 674,00

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente du Conseil d'Administration,




Corinne MASCALA